Commentaires de l'AQCG sur la séance de Restitution du 3 juin et la note de l'Urbanisme mise en ligne le 11 juin 2014

1/2

## Nos différents constats

A notre avis, la séance de Restitution et le rapport (version 1) ne livrent pas une véritable Restitution stricto sensu, ni même une synthèse objective des propos des habitants. L'une ne complète pas entièrement l'autre malgré les promesses et nos recommandations préalables à ce sujet<sup>2</sup>. Faute d'une véritable note restituant de manière compréhensible les propos des habitants, l'Association a même dû rédiger elle-même une compilation! Voir annexe 2. Les résultats sont clairs. Inutile donc de «contourner» les véritables propos émis par les habitants et de les faire passer pour des égoïstes ou réfractaires à tout changement ou enfin, de politiser le débat. Les écrits parlent d'eux-mêmes!

En fait, la séance de Restitution nous semble avoir plutôt servi à présenter l'intention de construction. Mais les discours des «orateurs» faisaient état de constats partiels, sans justifications, d'interprétations subjectives ou orientées politiquement, de statistiques passées et non prospectives, d'engagements certes, mais au conditionnel! Enfin, trop rarement les «intentions» de l'Urbanisme ont été présentées au conditionnel alors que les résultats d'analyses ne sont pas encore connus. Inquiétant! Les bulldozers sont-ils déjà lancés? Certes une période importante a été accordée pour les questions et les commentaires, mais ont-ils été entendus, car ils ne ressortent pas du rapport. Beaucoup de questions restent encore ouvertes.

Sur le contenu même du rapport et de la séance de Restitution précisons encore ici certains points :

# • Voici les VERITABLES avis, constats et attentes des habitants – (voir notre rapport de Restitution):

- <u>Ce qui a été dit : Les habitants aiment leur quartier pour sa qualité</u>, sa beauté sa situation unique, sa sécurité, sa convivialité, son calme et son harmonie, encore respectables. Beaucoup y sont attachés, y sont nés, d'autres y habitent depuis des décennies et souhaitent pouvoir y rester pour les mêmes raisons qu'ils ont choisi d'y vivre.
- <u>Ce qui a été dit : La densité du quartier a déjà atteint ses limites</u>. Toutes les infrastructures/équipements sont saturés. La venue programmée de 300 à 600 personnes (selon les projections) asphyxieront toute la zone. Une volonté de densification à tout prix quelles que soient les circonstances serait contre-productif à tout point de vue.
- Ce qui a été dit : Les habitants ne veulent pas d'un quartier, devenant dortoir, avec encore plus de blocs imposants, d'une ghettoïsation communautaire. Ils justifient la préservation de toute la zone d'utilité publique en l'état ou de la voir améliorée, adaptée pour préserver les seuls éléments de qualité de vie restants de toute la Région Ouest de la Ville et pour pouvoir absorber les futurs habitants prévus, dans des lieux d'utilité publique de proximité et pour tous. Un seul témoignage (non sans surprise) s'est exprimé en faveur de logements sur le terrain de foot, mais invoquant des justifications autres que celles sur les capacités contextuelles réelles et particulières des Charmettes.
- La zone d'utilité publique, la ZUPE des Charmettes, n'est pas un simple terrain ou une simple «affaire émotionnelle», comme semblent le faire croire «certains»: elle est le cœur, l'âme, l'histoire et le poumon de toute une région et de plusieurs générations! Une zone dont la population a besoin pour s'assurer d'un minimum de qualité de vie.

## • Sur la présentation de «la suite des démarches», nous déclarons que nous sommes heureux d'entendre:

- Que la qualité, la beauté et la situation unique et exceptionnelle des Charmettes aient été reconnues;
- Que tous les espaces publics pourront continuer à abriter les mêmes usages (terrains de jeux pour les enfants, le Bocciodrome, le terrain de handball/basket) et qu'un terrain de sport supplémentaire pour les adolescents sera ajouté à l'existant;
- Que les problèmes de sécurité (précaire) et liés surtout au trafic et, ceux liés au manque de stationnement ont été reconnus et seront résolus avant tout;

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir « Synthèse des enseignements v01 » sous : <u>http://www.urbanisme-neuchatel.ch/actuel-charmettes</u>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir notre lettre du 9 juin 2014 et les mêmes commentaires faits de vive voix le 03 juin 2014.

- Qu'il n'y aura pas de véhicules supplémentaires dans le quartier (ou presque), que le passage en zone bleue dès 2015 permettra d'éloigner les véhicules ventouses et règlera ainsi le manque de places de parcs :
- Que l'Urbanisme, voire la Ville, entend poursuivre dorénavant le dialogue, la collaboration non seulement avec les habitants, mais aussi et entre autres, avec les jeunes du quartier.
- La population ne peut être purement et simplement privée d'une zone d'utilité publique de proximité, sans «compensation». Le simple transfert d'activités footballistiques au Chanet ne justifie pas à lui seul sa destruction. D'autres activités sportives y ont, ou peuvent y avoir lieu et le terrain est utilisé, rappelons-le, par les collèges des Charmettes, de Vauseyon, voire de Peseux, et Corcelles-Cormondrèche. Des joutes sportives y sont également organisées ainsi que différents types d'entrainements sportifs. Notre ZUPE devrait être proportionnelle aux nombres d'habitants et usagers actuels de toute la région et aux centaines d'habitants supplémentaires déjà prévus, ou encore, aux autres centaines prévisibles, selon les terrains du quartier et environs proches, encore constructibles.

#### Nos questions

La présentation à propos de la «suite du processus» fut cependant trop vague et le reste. Il manque encore des réponses aux questions posées, plusieurs fois pour certaines.

- Où en sommes—nous dans le processus participatif? Dans quelle phase exactement? Celle du diagnostic ? Quelles sont précisément les étapes à venir (constats versus objectifs, objectifs versus mesures, etc.) ?
- Nous avons appris par hasard que **des analyses ont déjà été menées**, mais aucune indication n'a été donnée à ce jour à ce sujet! Pourrions-nous en savoir davantage?
- Une «validation des autorités» aurait déjà eu lieu. Sur quoi ? Et pourquoi déjà à ce stade qui ne serait que celui des constats ? Nous avions pourtant demandé plusieurs fois d'être informés à ce sujet! Nous voilà devant un fait accompli ?
- Et puis, quel est finalement le périmètre concerné par le projet ou surtout le périmètre «élargi» considéré? L'Association a demandé à plusieurs reprises d'y intégrer logiquement les Draizes, Vauseyon et Beauregard du fait des problématiques liées à la circulation. Il faudra certainement aussi ajouter le Chanet au vue des problèmes de circulation à venir. Qu'en est-il?
- Ou encore, quel type de plan est appliqué pour les Charmettes, un plan spécial, un plan de quartier ? Que fait-on de la conditionnalité <u>de prouver d'abord</u> que des constructions supplémentaires seraient (encore) possibles ou autorisées au vue des différentes dispositions légales?
- Il est certes dit et écrit «que la capacité théorique du développement du quartier [....] sera recalculée <u>une fois connue la conception</u> des espaces publiques, en fonction des surfaces restantes». Quid de la preuve de capacité de développement en fonction <u>des capacités d'absorption réelles</u> et non conceptuelles de l'infrastructure et des équipements, avant tout ? Est-ce bien légal de se baser que sur des «conceptions»?
- **«Les problèmes seront réglés avant voire pendant», affirme-t'on. Mais lesquels exactement ?** Comment les problèmes peuvent être résolus pendant un développement ? Sur quel développement exactement, sur quelles assurances de résultats ? En plus, est-ce vraiment en discutant simplement avec Peseux que les problèmes de circulation et d'équipements pourront se résoudre ? Pourquoi ne pas connaître d'abord les résultats de ces discussions <u>avant</u> de «vérifier, confirmer ou infirmer» la faisabilité du projet, l'hypothèse d'une densification encore plus prononcée du quartier est possible ?
- Enfin, un «workshop» ou un « atelier » avec des spécialistes est déjà annoncé! Mais quand aura-t'il lieu exactement? A quel moment précis du processus? Qui sont ces spécialistes? Quel est l'objectif précis de cet atelier? Sur quelles bases, informations ou documents travailleront-ils exactement? Sur un cahier des charges? Déjà? Quand sera-t-il rédigé et quand sera-t-il négocié avant avec l'Association?

Bref, trop de questions restent encore sans réponses et l'Association affirme qu'elle et les habitants ne sont pas (encore) entièrement et <u>adéquatement</u> informés à ce stade, pour pourvoir aller de l'avant dans le «projet».

## En conséquence, voici nos demandes:

- En vertu de ce qui a été dit plus haut, l'Association demande le droit et le respect (pour plus) de transparence de l'information, en obtenant les réponses à ses questions en suspens avant d'aller de l'avant.
- La phase de Restitution n'est pas encore terminée. **Une séance supplémentaire est absolument nécessaire** pour fournir des informations complémentaires et répondre aux questions encore ouvertes <u>et être ainsipleinement et adéquatement informés, et ce en toute transparence.</u>
- Il n'y a pas, à ce stade, de «prise en compte adéquate des observations émanant de la population ». Nous contestons le chapitre sur « l'avis des habitants », et le texte de la diapo no. 11 sur « l'essentiel de ce qui a été dit ». Nous demandons un véritable rapport de Restitution, plus objectif, et une retranscription plus fidèle des propos des habitants. A la limite notre propre compilation pourrait servir à cet effet. Si oui, elle devrait être publiée également sur le site de l'Urbanisme.
- La diapo (slide) no. 16 présentée le 3 juin nous semble incomplète et avec aussi des indications peu lisibles quant aux «topographies marquantes» et à la signalisation des murs/murets. Nous demandons d'en discuter afin mieux la comprendre et, le cas échéant, de la compléter et/ou de la réviser en conséquence.
- Du fait que nous ne sommes pas en mesure à ce stade de nous prononcer sur les «intentions » de la Ville, l'Association ne peut qu'en prendre note. Pour résumer notre propre position tant qu'il n'y a pas de preuves tangibles de possibilités de densifier encore plus le quartier pas de constructions de logements supplémentaires! En aucun cas nous voulons que les Charmettes ne deviennent qu'un quartier dortoir!
- Sur les activités sportives du grand terrain multisports qui disparaîtrait s'il y avait destruction, nous demandons à être mieux informés sur les «mesures de compensation» proposées.
- <u>La pétition signée par prêt de 1300 personnes</u> est bien mentionnée, entre parenthèse, dans votre rapport mais pas le type traitement qu'il lui a été accordé. La population n'est toujours pas clairement informée à ce sujet. **Nous demandons de recevoir le procès-verbal ou tout autre document qui ferait état de la suite donnée à la pétition** selon les dispositions du règlement communal (art. 37 & 38).
- Enfin, mentionner à ce stade des hauteurs de bâtiments et de surcroit d'une hauteur disproportionnée de 4 niveaux, sur un plateau déjà surélevé, est purement et simplement incompréhensible. Cela discréditerait d'autant plus toutes les promesses entendues à ce jour «de s'atteler à certaines zones (par exemple, amélioration de la ZUPE) et ensuite de reconsidérer le tout en fonction de ce qui reste». L'Association s'oppose donc à toute mention de hauteurs de bâtiments à ce stade des débats et demande ainsi de retirer toute référence à ce sujet, pour le moment.